LES CEMÉA...

ORGANISME DE FORMATION ET MOUVEMENT D'ÉDUCATION NOUVELLE

CEMÉA
ÉDUCATION ACTIVE EN MOUVEMENT

CEMÉA
Service Jeunesse
Rue de Sluse, 8
4000 Liège

Tél. 04/253 08 40
02/543 05 90

CEMÉA Belgique
formation-animation@cemea.be
www.cemea.be

Éd. resp.: Geoffroy Carly
CEMÉA SJ - N° Entreprise: 0420499552
Rue de Sluse, 8 - 4000 Liège
Illus: Mathilde Vandenbussche / @Mathilmeh

DES PRINCIPES D'ACTION

• L'éducation est une et de tous les instants. Elle s'adresse à tous et toutes. • Chacun-e a le désir et les possibilités de se développer et de se transformer. • Tout être a droit au respect sans distinction d'âge, d'origine, de conviction, de culture, de sexe ou de situation sociale. • La formation naît du contact étroit et permanent avec la réalité. • L'activité est à la base de la formation personnelle et de l'acquisition de la culture, l'expérience personnelle en est un facteur indispensable. • Le milieu est primordial dans le développement de la personne.

Nous défendons et promouvons ces principes dans nos formations, dans l'animation avec les enfants et les jeunes, dans notre vie de tous les jours et sur nos différents terrains d'intervention.

NOS FORMATIONS SONT DES ESPACES D'ÉDUCATION ACTIVE

• Qui privilégient l'engagement personnel et s'appuient sur le groupe comme facteur d'évolution. • Qui proposent un processus interactif et participatif reposant sur l'expérience des participant-e-s. • Qui permettent de nombreux moments d'échanges, des activités d'expression et de communication faisant appel à la créativité, des mises en situation, des jeux de rôles... en alternance avec des travaux de recherche. • Qui forgent un regard critique sur la société.

NOS ACTIONS D'ANIMATION SOUTIENNENT DES VACANCES ET DES LOISIRS OÙ

• La vie personnelle s'enrichit de la vie du groupe. • Le rythme de chacun-e est respecté. • Des choix sont exprimés. • Les initiatives et les responsabilités sont soutenues. • Les activités s'adressent à l'individu, avec toutes ses ressources. • Des expériences, des relations, des apprentissages de qualité se vivent.

LES CEMÉA SONT MEMBRES

de la COJ Confédération des Organisations de Jeunesse indépendantes et pluralistes

de la CCOJ Commission Consultative des Organisations de Jeunesse

de la FILE Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance

de la FiCEMÉA Fédération internationale des CEMÉA

LE SERVICE DE JEUNESSE DES CEMÉA (CEMÉA-SJ)

est une Organisation de Jeunesse agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous adressons aux intervenant-e-s éducatif-ve-s pour renforcer leurs capacités d'action, leur offrir des outils adéquats de développement et de changement, leur permettre de rencontrer d'autres réalités de terrain et favoriser le développement de chacun-e.

Deviens ANIMATRICE ANIMATEUR de centres de vacances

CEMÉA
ÉDUCATION ACTIVE EN MOUVEMENT

Être ANIMATEUR ANIMATRICE c'est…

Accueillir des enfants et des jeunes durant leurs temps de vacances en leur donnant la possibilité de vivre des moments épanouissants.

Créer les conditions de cet accueil et proposer des activités diversifiées.

S'engager dans le champ de l'éducation et agir pour transformer la société.

La vie en collectivité, la rencontre de l'autre et le travail en petits groupes renforcent la connaissance de soi et la confiance en ses propres compétences et ressources.

Les méthodes d'éducation active déployées tout au long du parcours de formation placent les participant-e-s dans des positions d'acteurs-actrices de leur formation, elles renforcent les possibilités d'initiative et veillent à développer un regard critique sur soi et son environnement.

La formation d'animateur et d'animatrice aux CEMÉA est un parcours qui vise à la fois, l'acquisition de compétences, la pratique d'activités, la découverte de soi et l'apprentissage de la vie en groupe au travers de méthodes d'éducation active.

C'est aussi une formation personnelle.

Cette formation permet l'obtention du brevet d'animateur-animatrice de centres de vacances (BACV) homologué par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

**150h = 3 semaines en plaine d'été ou 10 jours en séjour de vacances / 75h = 2 semaines consécutives en plaine ou 6 jours en séjour de vacances.*

ÉTAPE 1: Formation de base:

Faire l'expérience de la vie en collectivité.
Acquérir un bagage d'activités et se questionner sur la fonction d'animateur-animatrice. Cette formation a lieu sur **8 ou 10 jours** en résidentiel.

ÉTAPE 2: Formation pratique:

Animer un groupe d'enfants ou de jeunes de 2,5 à 16 ans au sein d'une équipe, dans un lieu agréé comme centre de vacances par l'ONE. Cette formation peut se faire sur **une période continue de 150h** ou sur **deux périodes de 75h.***

ÉTAPE 3: Approfondissement:

Enrichir son bagage d'activités et ses connaissances en termes d'animation. Cette formation a lieu sur **un week-end** en résidentiel.

ÉTAPE 4: Qualification:

Prendre du recul sur l'ensemble du parcours.
Identifier les dimensions à améliorer dans sa pratique d'animation.
Se positionner sur les valeurs éducatives que l'on souhaite porter.
Cette formation a lieu sur **3 jours** en résidentiel.

Les conditions :

Être âgé-e de 16 ans le premier jour de l'étape 1 (formation de base).

ET POURQUOI NE PAS POURSUIVRE ?

Il est possible d'entamer la formation de coordinateur-coordinatrice de centres de vacances, à condition de pouvoir justifier d'une expérience d'au moins 100 heures en tant qu'animateur-animatrice breveté-e de centres de vacances.

Infos: www.cemea.be

« L'ANIMATION C'EST UNE GRANDE FAMILLE DANS LAQUELLE ON SE SENT BIEN ET OÙ ON PASSE L'ÉTÉ À S'OCCUPER D'ENFANTS, ENSEMBLE, EN ÉQUIPE. »

Malvin, ancien participant